

OBJECTIF(S)

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- **Outiller l'artisan ou le porteur de projet afin d'utiliser l'ensemble des acteurs institutionnels et privés comme contribuant au développement de l'entreprise artisanale, en adoptant des techniques de communication adaptées et ciblées**

DUREE

49h - 14 séances de 3h30

TARIF NET DE TVA

980 €

Droit d'inscription : 50 €

EFFECTIF**Présentiel :**

Min : 6 Max : 12 personnes

PROGRAMME

- **SITUER L'ENTREPRISE ET SES ACTEURS DANS LEUR ENVIRONNEMENT**
- **L'entreprise artisanale et le secteur des métiers**
 - o Définition économique de l'entreprise
 - o Le secteur des métiers : définition française et européenne. sa place dans l'économie européenne, française et régionale
 - o L'inscription au Répertoire des métiers : définition, contours, droits et devoirs
 - o La représentation du secteur : les chambres de métiers et les organisations professionnelles.
 - o Analyse de leur rôle, leurs prestations et services.
 - o La représentation du secteur en Europe, marché commercial concurrents, clients, appareils de distribution
- **Identifier l'environnement institutionnel et juridique**
 - o Les collectivités locales et régionales : rôles, missions et prérogatives
 - o Les députés et sénateurs : représentations locales et nationales, élections.
 - o Les agents économiques et leur interrelation Définition économique de l'entreprise
- **Les politiques en faveur de l'artisanat et des PME**
 - o Principes généraux en France et en Europe (politiques, subventions, aides,...)
 - o Relais possibles Aides à l'innovation
 - o Localisation d'implantation des entreprises (zones franches, de revitalisation rurale,...)
 - o Les principes de la démarche qualité
- **Droit, notions fondamentales**
 - o L'organisation juridictionnelle française.
 - o Définitions : patrimoine, personnalité juridique,...
 - o Les contrats (devis, baux, assurance,...) La responsabilité délictuelle, contractuelle
 - o Le système européen (directives) et exemples concrets d'impacts sur l'artisanat (environnement, hygiène, droit du consommateur)
 - o Les normes liées à la protection de l'environnement
 - o La veille juridique et fiscale Sources d'information et leurs relais
- **L'entreprise artisanale, son dirigeant, le conjoint**
 - o La forme juridique de l'entreprise, les différents statuts
 - o La double immatriculation
 - o Les impacts sur la responsabilité, le patrimoine, la fiscalité et l'aspect social (la protection sociale, caisse des indépendants, URSSAF,...)
 - o La transformation juridique
 - o Achat, vente, cession d'entreprise, le fonds de commerce, le pas de porte

o Le redressement et la liquidation judiciaire Le choix du statut du conjoint : conséquences

• **COMMUNIQUER EFFICACEMENT AVEC SON ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL**

•• **Consolider les bases de la langue française**

o La syntaxe, l'orthographe

•• **Repérer et sélectionner l'information en lien avec l'environnement professionnel**

o Technique de lecture active et compréhension d'un message audiovisuel ou écrit (presse,...)

o Identifier l'idée directrice et ses arguments

•• **Analyser et mesurer l'impact de l'information sur l'entreprise artisanale**

o Technique de la synthèse.

o Appropriation du contenu de l'information

•• **Construire un message argumenté à l'écrit et à l'oral en concordance avec l'objectif**

o La construction d'une communication écrite dans le cadre professionnel : courrier, courriel, note, argumentaire, rapport d'activité.

o Les caractéristiques d'un message efficace : clarté, concision, respect de la situation de communication

o Choix et maîtrise du registre de langue adaptée au message et au support

o La préparation d'un support écrit pour une intervention orale

o La préparation et la réalisation d'une présentation technique

o Le rôle des exemples et des illustrations dans la communication

LIEU(X) DE FORMATION

Chambre de métiers et de l'artisanat de Paris
72 rue de Reuilly 75592
PARIS cedex 12
www.cma-paris.fr

CONTACT

Corine LAPALUS
01 53 33 53 12
formation@cma-paris.fr

PUBLIC

Tout public et particulièrement les salariés et dirigeants des TPE-PME, et demandeurs d'emploi.

PRE-REQUIS

Etre titulaire selon la spécialité d'un titre ou d'un diplôme de niveau 4 dans le métier ou selon d'un titre ou diplôme de niveau 3 et justifier de 3 à 5 ans d'expérience professionnelle et satisfaire à un entretien

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

Formation en présentiel, Apports théoriques et pratiques, réalisation d'études de cas,

ÉVALUATION

Acquis en cours de formation : évaluation effectuée à l'aide de cas pratiques reprenant les points du programme. certification.

Action de formation : évaluations à chaud et à froid.

PROFIL FORMATEUR

Formateur spécialisé en entrepreneuriat gestion d'entreprise

SUIVI ET VALIDATION

• Module sanctionné par un contrôle continu et un examen terminal (écrit et oral)

Attestation de suivi assidu de la formation

Attestation individuelle de fin de formation/de compétences

attestation de réussite et certification le cas échéant

bloc de compétences selon spécialité: RNCP34454BC03 /34576BC04 /34712BC04 / 34944BC04 / 35966BC03

Passerelle : néant

